Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 27 Chaouel 1441
19 Juin 2020

N° 41

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1214**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1217**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1222**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1224**
Avis aux créanciers..... **1230**
Convocations
Sociétés anonymes **1231**
Sociétés à responsabilité limitée **1239**
Autres sociétés **1239**
Divers
Avis au public..... **1239**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Foncière et Touristique **1241**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société LUBRIFIANTS APPLICATIONS DIVERSES

S.A au capital de 900 000 dinars

Siège social : 4, Rue Kénitra 1000 Tunis - Tunisie

M.F : 941750TAM000

Suivant un procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société LAD SA en date du 02 septembre 2008, enregistré à la recette des finances avenue de la gare le 01 juin 2011 sous le numéro: 11802927, quittance n° : M 22643, il a été décidé de :

*Reconduction de Monsieur Farhat El Kateb dans sa fonction de président directeur général de la société pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

*Reconduction de Mme Ouafa El Kateb dans ses fonctions de directeur général adjoint pour les exercices 2008,2009 et 2010.

Dépôt : Deux exemplaires du procès-verbal ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous, en date du 31/10/2008, sous numéro D2413812005.

2020R01345SANB2

Avis

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de 320.000.000 Dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1001 - Tunis

Identifiant unique : L123

La Banque Nationale Agricole informe l'ensemble de ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2020, après avoir entendu la lecture :

- Des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2019,

- Des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2019,

A pris acte des conclusions des rapports des commissaires aux comptes et a approuvé les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2019 tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle a donné quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2019.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, a pris acte des conclusions dudit rapport et les a approuvées.

L'assemblée générale ordinaire a autorisé l'émission, par la Banque Nationale Agricole, d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant de deux cent (200) millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice.

Aussi, l'assemblée générale ordinaire ratifie la cooptation de M. Mondher Rourou en tant qu'administrateur indépendant et ce pour un mandat de trois années (2019-2020-2021) qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les Etats financiers de l'exercice 2021.

2020R01348SANB2

Nomination d'un Directeur Général

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de D

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H.Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M/000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30/4/2020 enregistré à la recette des finances, rue Ghandi, Tunis, le 9/6/2020, sous le n°20801331 dont un exemplaire a été déposé au greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 12 juin 2020 sous le n°202036740, il a été décidé de nommer Mr. Lotfi Ben Haj Kacem Directeur Général de la société pour une durée de trois ans.

2020R01350SANB2

Nomination du Président du Conseil d'Administration

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, Av. H.Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M/000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30/4/2020 enregistré à la recette des finances, rue Ghandi, Tunis, le 9/6/2020, sous le n°20801331 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 12 juin 2020 sous le n°202036740, il a été décidé de nommer Mr. Slaheddine Ladjimi Président du Conseil d'Administration de la société pour une durée de 3 ans.

2020R01351SANB2

Société industrielle de conserves alimentaires de Medjez el bab SICAM SA

Société anonyme

Capital social : 59.150.100 dinars

Siège Social : Route du Kef Km3 Medjez El Bab- Béja

Identifiant unique : 0007397S

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en

date du 6/3/2020 enregistré à la Recette des Finances Medjez El Bab le 10/3/2020 sous QN°20700533

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer M. Jade Del - Lero-Moreau et M. Sofiane Lahmar en qualité de nouveaux membres du conseil d'administration de la société pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 5/6/2020.

2020401034SANB2

Flora PARK S.A

Société Anonyme

Capital social : 3.787.000 dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - cité Jardins - 1002 le Belvédère Tunis

Identifiant unique : 0381728D

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 20/12/2019 Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène - 1082 Tunis le 8/5/2020 sous EN°20801 583QN°28904

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes M. Habib Hadj Kacem pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 27/5/2020.

2020401035SANB2

«KNAUF PLATRES»

Société anonyme

Capital social : 7.061.020 Dinars

Siège social : Zone industrielle - M'Ghira - Lot n° 9 Fouchana Tunisie

Identifiant unique : 0005905G

Suivant une attestation d'enregistrement en date du 27/11/2019 sous N°E20191425

M.Boussageon François a cédé une action au profit de la SOCIETE ISOGRANULAT - GESELLSCHAFT MIT BESCHRANKTER HAFTUNG GMBH.

Suivant une attestation d'enregistrement en date du 27/11/2019 sous N°E20191426

M.Knauf Albertrolf a cédé une action au profit de M. Dontas Dimitrios.

Un exemplaire de chaque attestation a été déposé auprès du registre National des entreprises le 07/02/2020.

2020401036SANB2

«ARISTON THERMO TUNISIE SA»

Société anonyme, Non résidente

Capital social : 500.000 euros équivalent à 1.200.000 Dinars

Siège social : 22, Rue de l'imprimerie - Zone industrielle Ksar Said 2086 la Manouba -Tunis

Identifiant unique : 1509725M

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/05/2019 enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 14/10/2019, sous EN° 1970 1 569 QN°M046854

Suite au décès de Feu Karim Kilani, les actionnaires ont décidé de nommer M. Slim Kilani en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de son prédécesseur,

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 13/02/2020

2020401037SANB2

Nomination d'un nouveau président directeur général de la SOTULUB

Société Tunisienne de Lubrifiants

S.A au capital 10.972.500 DT

Siège social : Rue Lac Mâlaren ; les Berges du Lac

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration de la société Tunisienne de lubrifiants réuni en date du 28 Mai 2020 et enregistré au bureau des actes de sociétés, recette des finances, les Berges du Lac sous le n°20702379, quittance n° M036813, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 01 Juin 2020 sous le n°202033515. Il a été décidé ce qui suit :

- Le conseil d'administration accepte la cooptation de Monsieur Hamdi GUEZGUEZ en tant qu'administrateur à la SOTULUB.

- Le conseil d'administration nomme Monsieur Hamdi GUEZGUEZ en qualité de président Directeur Général de la Société Tunisienne de lubrifiants et ce à compter du 28 Mai 2020.

- le conseil d'administration transfère et attribue tous les pouvoirs et les prérogatives du président directeur général tel que définis par les statuts de la société et les décisions du conseil d'administration annexées au P.V du 28 Mai 2020 à Monsieur Hamdi Guezguez.

2020401041SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dépôt des états financiers 2019

Nomination d'un commissaire aux comptes

SOCIETE DE DISTRIBUTION ERRAFAHA

SARL

Route Hôpital Militaire Beb Saadoun Tunis 1005

MF : 000 MP 918205/L

RC : B0124132005

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/4/2020, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 4/6/2020 sous le numéro 20701306 quittance n°M024992, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 15/6/2020 sous le numéro 202037177 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers 2019.

- Nomination d'un commissaire aux comptes : La société conseil & Audit.

2020R01361SRLB2

Société Barouni de commerce en détails SARL

Capital 5000 dinars

Siège social : Rue Aboul Kacem Echebbi Imm ELYSSA centre Sfax

MF : 1171808R/N/M000

Les décisions rendues suite à l'assemblée générale extraordinaire rendue le 6/6/2020 enregistrées le 11/6/2020 sous le n°19502198 Aboul Kacem Echebbi Sfax :

- L'achèvement des fonctions de la gérante de la société madame Julia Mathioub avec quitus pour toute la période de la gérance du 18/01/2017 jusqu'au 6/6/2020.

- La désignation de madame Siwar Ghorbel en tant que représentante commerciale de la dite société.

2020X00639SRLB2

Société Station Service AZAIEZ

SARL au capital de 1000 TND

12 rue Farhat Hached 8020 Soliman

RC : B07167912014

ID unique RNE : 1363022E

Suivant PV enregistré à la recette des finances de Soliman le 8 juin 2020 sous le n°20500747, Quittance n°M020069 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 10 juin 2020 sous n°2017P18146859 et n°2017P82907067, il a été décidé : Augmentation du capital à 100 000 DT.

2020401000SRLB2

SOCIETE GLOBAL MEDICAL SERVICE

Capital social : 18 000.000 dinars

Siège social : 15 Rue Tarek Ibn Zied el Menzah V

Matricule fiscal : 1125386F/A/M/000

Suivant procès-verbal du 19/5/2020 enregistré à la recette des finances el Menzah 6 sous numéro de 20501955 en date du 26/5/2020 quittance numéro M044588 ont été déposés au registre national des entreprises, les associés ont décidés la nomination de Mr El Hammi Ala liquidateur de la société GLOBAL MEDICAL SERVICE (GMS).

Monsieur El Hammi Ala informe tous les créanciers de nous contactez au 16 cité des médecins avenue Taher Sfar impasse n°1 el Manar 2 - 2092 pour règlements de ces dettes date limite 30 jours de la date de la publication.

2020401011SRLB2

Société TIQ-IT : SARL

Capital social : 140 000,000

Siège social : Rue Charles de Gaulle Bahr Lazreg 2078 la Marsa Tunis

Identifiant unique : 1188063J

En vertu du procès de l'assemblée générale extraordinaire en date de 21/3/2020, enregistré à la recette des finances à la Marsa le 11/5/2020 sous le n° 20700361, quittance M002627, il a été décidé ce qui suit :

1) L'acceptation de la démission de la deuxième gérante madame Raoudha Yaiche à partir de 21/3/2020.

2) le transfert du siège social de la société TIQ-IT à la rue Charles de Gaulle Bahr Lazreg 2078 la Marsa Tunis.

2020401032SRLB2

APM Tunisie SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social: 10.000 dinars

14, Rue 8609, Zone industrielle, Charguia 1, 2035 Tunis Carthage

I.U : 966414/M/A/M/000

CNSS : 00211976-31

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 28/6/2019 enregistré à la Recette des Finances de Charguia - Tunis le 28/8/2019 sous QN°M086142EN° 19705279

Les associés ont décidé la continuation de l'activité de la société en application de l'article 142 du code des sociétés commerciales

Les associés ont décidé de transférer le siège social d'impasse N°4, rue de l'Energie Solaire, Zone Industrielle Charguia 1, 2035 Tunis Carthage au 14, rue 8609, Zone industrielle, Charguia 1,2035 Tunis Carthage

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique N° 966414 M en date du 11/6/2020.

2020401033SRLB2

Société de conserves modernes

Du CAP BON

Société à responsabilité limitée

Au capital de 28.800.000 dinars

Siège social : Saheb Djebal El Haouaria

Identifiant unique : 0009436Q

Affiliation CNSS : 27397/43

En vertu du procès-verbal de l'AGO du 15 janvier 2019 enregistré à la recette des finances d'El Haouaria le 8 février 2019 sous le n° 19700159 quittance N°M003373, il a été décidé de l'approbation des comptes de l'exercice 2017.

Et en vertu du Procès - verbal de l'AGO du 23 janvier 2020 enregistré à la recette des finances d'El Haouaria le 12 février 2020 sous le n° 20700136

Quittance n° M003844, il a été décidé d'approuver les comptes de l'exercice 2018 et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société «AECC AUDIT» pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Deux exemplaires des procès-verbaux ont été déposés au registre

National des entreprises de Nabeul le 19/05/2020 sous le n° 202031565.

2020401039SRLB2

Société de conserves modernes du Cap Bon

Société à Responsabilité limitée

Au capital de 28.800.000 Dinars

Siège social : Saheb Djebal El Haouaria

Identifiant unique : 0009436Q

Affillation CNSS : 27397/43

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2020 enregistré à la recette des finances d'El Haouaria le 12 février 2020 sous le n° 20700135 Quittance n° M003842, les associés ont décidé la mise à jour des statuts par l'adoption d'une nouvelle version et la désignation du lieu de dépôt et de consultation des documents et registres mentionnés aux articles 11 et 11 Bis du code des sociétés commerciales au siège social.

Un exemplaire du dit procès-verbal ainsi que des nouveaux statuts ont été déposés au registre national des Entreprises de Nabeul en date du 19 mai 2020 sous le n° 202031565.

2020401040SRLB2

STE H&N La Goulette

Au capital de 100.000 dinars

IF : 1603410A

SARL

Suivant PV d'A.G.E daté du 19/3/2020 et enregistré à la recette des finances Menzah 6-Tunis, le 19/3/2020 sous le numéro 20701719, quittance n°37864 déposé au registre des entreprises sous le n°202029839 daté du 12/05/2020 à Tunis il y a eu :

- Cession totale des parts sociales de Mr Mohamed Sofiene Boutouriya au profit de Mr Chokri Ben Ayed et Mme Jouda Zaabar,

- Cession totale des parts sociales de Mme Faiza Srarfi au profit de Mr Sami Ben Ayed.

- Nomination d'un nouveau et seul gérant Mr Sami Ben Ayed pour une durée de 3 ans renouvelables.

2020401042SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société DIGITAL STORES CONCEPT «DSC»

SARL au capital 10 000.000 Dt

Siège social : Rue 6828 Z.I Ibn Khaldoune Tunis

IU : 1424983M

En vertu du PV d'assemblée générale ordinaire du 10 Mars 2020, enregistré à la recette des finances El Manar le 26 Mai 2020, n° d'enregistrement : 20700684, quittance n° :

M026101, et l'acte complémentaire du 05 Mars 2020, enregistré à la recette des finances de la cité administrative - Ariana le 02 Juin 2020, n° d'enregistrement : 20901657, Quittance n°M644043. Il y a eu correction d'une faute qui s'est glissée dans le contrat de gérance libre conclu entre la société Aramys diffusion et la société digital Stores concept le 24 octobre 2019 et enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 27 Novembre 2019 sous le n° 19305398 quittances n° M135651, publié sur les deux journaux quotidiens : "Al Chourouk" et "Le Quotidien" le 11 Décembre 2019 et paru au JORT du 17 Décembre sur la page n° 4060.

Sur ce contrat il a été mentionné que le fonds de commerce objet du bail est exploité dans la boutique n°BR12 sise au rez-de-chaussée - bloc B du centre commercial Ariana center Or le fonds de commerce en question est exploité dans les boutiques n° BR18 et BR19 situées au bloc B du centre commercial Ariana center.

2020401028SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/02/2020 enregistré à la recette des finances de Mateur en date du 12/3/2020 sous le n°20200647 quittance n°014996 Mr Mohamed Jalel Mahmoudi a vendu à Mme Dedssi Najla la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à cité Ennasr n°28 Mateur à l'exploitation d'une activité de commerce.

Il est à noter que toute opposition doit se faire dans le local situé cité Ennasr n°28 Mateur, et ce, dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette vente a été publiée dans les journaux le Quotidien et Achourouk en date du 24/3/2020.

2020T00466FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 05/06/2020 enregistré à la recette des finances de Bir El kassaa le 08/06/2020 sous le n° de quittance M014652 numéro d'enregistrement 20200473 Mme Olfa Bent Chedli Ben Kalifa Zine vend et cède à Mme Moufida Bent Allela Ben Mahmoud Bahri la totalité du fonds du commerce sis lot n°1179 Mourouj 5 Ben Arous avec ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié le 12/06/2020 aux deux journaux la presse et Sahafa Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce chez la vendeuse sis résidence Meriam Immeuble C Appartement 4 – 1° étage.

2020T00469FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hassine - Tunis le 10/06/2020, quittance n°036798; enregistrement n°20201205; Mr Mohamed Ali ben Laaroussi a désisté à Mme Salma Naifar épouse Ben Laaroussi, la totalité du fonds de commerce exploité comme café dans le local sis 37 rue Hamida Hammami (martyr). Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de l'apparition de présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de la concédante Mme Salma Naifar épouse Ben Laaroussi, à son domicile élu au bureau de son avocate Donia Rezgui sis à rue Salonique - immeuble 6 - bureau 19 - 1er étage - Tunis.

Cette annonce a été publiée dans 2 journaux le 13/06/2020« Asaabah» et «Le Temps».

2020T00470FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/6/2020 enregistré à la recette des finances rue Beb suika Tunis le 02/6/2020 sous le n° de quittance M026153 numéro d'enregistrement 20200865 Mr Mourad Ben Hammadi Ben Mohamed Guarbi vend et cède à Monsieur Kabil Ben Mr Mourad Ben Hammadi Guarbi la totalité du fonds de commerce sis n°23 rue Zarkoun Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié le 9/6/2020 au deux journaux le Temps et Sabeh.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au et faite chez le vendeur sis 51 rue Zarkoun Tunis.

2020T00472FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/02/2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 18/02/2020 (N° de quittance M015816/ N° d'enregistrement 2020587), Mr Mehdi Bensalem Ben Brahem a cédé à Mr Mohamed Ben Ahmed Makhlouf la totalité du fonds de commerce lui appartenant et exploité dans le local sis à Rue Mokhtar Ben Omar Nabeul comme café, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'effectuent entre les mains du vendeur à son local sis à avenue Hédi Nouira Nabeul, et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au JORT.

Une copie du contenu de cette annonce a été publiée au journal de "Essahafa" paru le 27/02/2020.

2020R01320FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 01/6/2020 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 3/6/2020 sous le numéro 20201493, Mr Bouguerra Sahbi (CIN : 07556121) a vendu à Mr Ben Mime Bilel (CIN : 00919675) la totalité du fonds de commerce à usage de café, sis au 85 Av. Bourguiba - Radés, immatriculé au RNE 152841L.

Les oppositions sont admises chez le rédacteur de l'acte Maître Boubaker Houssem Eddine avocat près la cour de cassation, domicilié au 14 Av. de Carthage - Tunis, et ce dans le délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au jort.

La dite vente a été publiée aux journaux «Essahafa» et «La Presse» du 12/6/2020.

2020R01329FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/3/2020, enregistré à la recette des finances de Ajim Djerba le 12/3/2020 sous le numéro d'enregistrement 20200170, quittance n°M005804, Mr Lasaad Ben Bouzid, matricule fiscal n°000/C/D/874955/D a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de librairie nommée «librairie el émtiyaz» lui appartenant exploité au local sis à la rue de l'environnement route el May Djerba à Mme Toumeya Chahbani, titulaire la CIN n°08638824 demeurant à Mezrane Ajim Djerba.

Toutes les oppositions seront reçues par maître Majed Hamrouni à son cabinet rue Sidi Abbess Houmt Souk Djerba, dans les 20 jours de la date de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au quotidien Assabeh paru mardi le 17/3/2020.

2020R01330FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié du 10/11/2012 enregistré à la recette des finances Beni khalled le 30/12/2014 quittance N° M024964 : une donation d'un fonds de commerce sise à rue Taher Sfar 8010 Menzel Bouzelfa consistant à l'industrie Boulangerie. Cette donation a été consentie par Mr Jebali Bechir N°C.I.N: 05108674 à son fils Jebali Anis N°C.I.N: 06410325 élisant leurs domiciles à l'adresse de fonds de commerce.

L'opposition sera entre les mains de la bénéficiaire de la donation à l'adresse du fonds de commerce rue Taher Sfar 8010 Menzel Bouzelfa dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cette donation a été publiée au journal «LA PRESSE» du 30/01/2018.

2020R01344FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Bouargoub le 21/02/2020 n°M005731 quittance n°20200192 M. Laaroussi Ben Gaied CIN 06512245 demeurant à Grombalia a vendu à M. Mohamed Ben Gaied CIN 06522954 demeurant à Tataouin la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à un point de vente des fruits secs situé à Bouargoub avenue de 14 Janvier.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées à domicile du vendeur M. Laaroussi Ben Gaied Cité Ezzaiatine Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publié au journal quotidien Essahafa et La Presse le 12/6/2020.

2020R01353FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Grombalia le 18/5/2020 n°M028393 quittance n°20201245 Mme. Fatma Hamdewi CIN 08606510 demeurant à Médenine a vendu à Mr. Youssef Boukhchim CIN 06564750 demeurant à Grombalia la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à un point de vente des fruits secs situé à Grombalia avenue de la République n°77.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées à domicile élu de l'acheteur : Cabinet Maître Toumi Mohamed Mehdi avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publié au journal quotidien Essahafa et La Presse le 12/6/2020.

2020R01354FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous-seing privé le 9/6/2020 à la municipalité de Zaouit Djedidi et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 10/6/2020 (reçu n°M034239) enregistrement n° 20201470; Mr Med Malek Dhaouadi CIN n° 09876770, habitant à la Rue la Liberté Nabeul a vendu à Mme M'barka Ghabi CIN n°04421790 la totalité du fonds de commerce; sis Rue Mahdia Grombalia, identifiant unique 1613668 G ; avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'étude de Mtre Zrelli Imen; Avocate à la cour de cassation; rue Ali Belhouene Grombalia ; dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien "Achourouk" 16/6/2020.

2020R01355FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 21 mai 2020 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 21 mai 2020 sous la quittance n° M043581 et l'enregistrement n°20201714. La Sté NEAPOLIS SARL, (Immatricule Fiscal n°1470751) a vendu à la Sté IOS SURL le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de restaurant sis au local situé à l'avenue

Assad Ibn El Forat à Hammamet moyennant un prix de (80.000DT000).

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur la Sté IOS SURL dument a représenté à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 02 juin 2020.

2020R01356FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Rue Ghandi le 11/6/2020 quittance n°38780, enregistrement 20201372. Mme Zohra Alolou a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que commerce prêt à porter et chaussures sis au local commercial n°340 2ème Etage complexe Palmarium à Société Mes enfants son gérant Mouldi Sliman.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 18/6/2020.

2020R01357FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat du 5 Juin 2020 enregistré à la recette des finances Ouardanine le 8 juin 2020 reçu n°M007384 n° d'enregistrement 20200242 Mr Ismail Ben Abdelhamid Ben Mohamed Grissa CIN 06876512 du 24/12/2009 résident Avenue Fredj Grissa Ouardanine a cédé son fonds de Commerce exploité dans le commerce du prêt à porter sous le nom Commercial "MAGASIN ENNASIM" dans le local sis Avenue Habib Bourguiba 5010 Ouardanine Monastir Identifiant Unique 0744463P avec ses éléments de clientèle et droit au Renouvellement du bail à Mr Oualid Ben Mohamed Lotfi Ben Mohamed Ben Aziz CIN 06938682 du 23 Juin 2010 résident cité 22 Janvier 1952 Ouardanine Monastir.

Les éventuelles oppositions sont admises chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 12/6/2020.

2020S00492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 12/6/2020, sous n°20201172, quittance 23363, Mr Hsine Ben Hassen Ben Salem Krifa, titulaire de la CIN n°03825466 et demeurant à Rue la Corniche - Réjiche - Mahdia, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné vente produits alimentaires (MF : 0092656/V) sis à Rue des Fatimides n°42 Mahdia à Mr Ali Ben Hédi Ben Lassoued Ben Abdelmalek, titulaire de la CIN n°08261267.

Les oppositions se font entre les mains du maître Donia Fadhlaoui Avocat à son Cabinet sis 128 Avenue Tahar Sfar Mahdia, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00493FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 27/12/2019 enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse sous le n° 20200309 quittance n° 9161, Madame Sihem Aribi demeurant au quartier n° 401 cité Elaouina Sousse, a vendu à Madame Samira Ghribi demeurant à cité AFH Bouhajla Kairouan, la totalité du fonds de commerce pour une activité de commerce, avec tous les éléments incorporels sis à rue El Felle n° 02 cité Erriadh Sousse.

Les oppositions sur le règlement du prix de vente doivent être adressées à Madame Sihem Aribi demeurant au quartier n° 401 cité Elaouina Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au journal le quotidien du 16-06-2020.

2020S00495FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P signé et enregistré le 29/5/2020 à la recette des finances d'enregistrement des contrats des sociétés Sousse sous le numéro 20201048, Bechir Mbarek vend à la société M B distribution clean house la totalité du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Sousse2 sous le N° A0952272008 et matricule fiscal N° 000CP1056154/E et qui est exploité pour la vente en gros des produits alimentaires sis avenue Charles de Gaule (qui a été avenue Yaser Arafet) hammam Sousse avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites chez l'acheteur au lieu du fonds de commerce dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal echourouk le 09/06/2020.

2020S00496FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 10/06/2020, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 15/06/2020, sous n°020201016, quittance 017761, Mr Aymen Ben Mokhtar Ben Slimène Ellouaer, titulaire de la CIN n° 08466559 et demeurant à 22 rue Chipre Sahloul I Sousse, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné vente produits alimentaires (MF: 1329681/Q) sis au 22 rue Chipre Sahloul 1 Sousse à Mme Abir Bent Khlifa Rayani, titulaire de la CIN n°06792675 et demeurant à Immeuble Saoussen. Appt n°22 cité Erriadh V-Sousse. Les oppositions se font entre les mains du maître Ahlem Rayani avocat à son cabinet sis avenue Habib Bourguiba Menzel Kamel, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00497FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/6/2020 enregistré à la recette des finances El Kawarizmi Kairouan le 11/6/2020 sous le n° de quittance M035598 sous n°20201493, Mr Nader Ben Enaser Essefi titulaire de la CIN

n°07536267 datée le 01/12/2016 demeurant Rue Beit El Hekma Kairouan a vendu à Mr Mouadh Ben Abdelkarim Ben El Arbi Mallat titulaire de la CIN n°07648918 datée le 22/12/2001 demeurant Echbika Kairouan qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local 91 Rue Beit El Hekma Kairouan et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions des créanciers sont acceptées chez l'acheteur Mr Mouadh Ben Abdelkarim Ben El Arbi Mallat à l'adresse du local objet de la vente situé à 91 Beit El Hekma Kairouan et ce dans les délais maximales de 20 jours qui suivent la publication de cet avis dans le journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00503FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19 mai 2020 enregistré à la recette des finances de Gabès le 20 mai 2020 n° de quittance M019940 monsieur Karim Sabri Ben Fraj a vendu à Ghliss Noureddine la totalité d'un fonds de commerce réservé à vendre des produits divers avec ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Abou Elkassem Echabi Gabès.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 3/6/2020.

2020X00626FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17 août 2018, enregistré à la recette d'enregistrement de Gremda Sfax le 28 août 2018 sous le n°18201913 quittance n°M067273, Mr Atef Ben Jamel Ben Habib Kallel titulaire de la CIN n°08182355 demeurant à la route Kaied M'hamed km 3 impasse Mezghanni Sfax a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux, sise à la route de l'Afarne km 0.5 exploité actuellement pour le commerce au profit de Mr Anas Gassara titulaire de la CIN n°11060396.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente dans le délai de 20 jours à compter de la date de sa parution au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah du 13 juin 2020.

2020X00627FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Gabès le 29/5/2020, reçu n°31516, enregistrement n°20202287.

Mr Jalel Telmoudi demeurant à la rue Indonésie à Gabès a vendu à Mr Ramzi Benaoun demeurant à Douz Ouest Kebili, qui accepte la totalité du fonds de commerce (café) «LA FONTAINE» exploité à la rue Indonésie à Gabès.

Les oppositions se feront entre les mains du vendeur à son adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel, toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Le présent avis a été publié aux quotidiens Le Quotidien et Achourouk du 11 juin 2020.

2020X00628FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé en date du 11/6/2020, enregistré à Sfax recette des finances route Tunis à Sfax le 11/6/2020 n°20201414 quittance M044939 que Mme Amira chmak au nom de son époux Mhammed Msaed titulaire de la CIN numéro 09384164 vend à Mr Khaled ben Amor titulaire de la CIN numéro 08874782 son fonds de commerce conçu comme maintenance des machines de bureau et des équipements multimédias avec Photocopie nommée "Media city services" demeurant à cité jardins immeuble Mahdi numéro 5 Sfax.

Les oppositions doivent être faites dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion entre les mains de maitre Salma Louati avocate à Sfax.

Cet acte est publié aux journaux Achourouk numéro 10511 et le quotidien numéro 5906 le dimanche le 14 juin 2020.

2020X00632FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/3/2020 et enregistré à la recette des finances de Sfax le 11/3/2020 sous le n°20200586 et la quittance n°M024824, La Société F M MEDICAL, société à responsabilité limitée sous l'identifiant unique n°1559137Z, a vendu à Mme Souhir Zghal demeurant à avenue Habib Bourguiba klm 7 coté gauche El Ain Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en «F M MEDICAL» exploité au local sis à route Gremda klm 2.5 Merkez Chaabouni Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées conformément à la loi auprès de l'avocat Maître Faiez Ben Amor dans son bureau sis à avenue Habib Bourguiba Immeuble intileka bloc C appartement 6 étage 6 à Sfax, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020X00635FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi le 11/6/2020 et enregistré à la recette des finances de Sfax 12/6/2020 sous le n°20201528 suivant quittance n°M054656.

Afef Abid titulaire de le CIN n°08779399 a vendu à :

Noureddine Aamri titulaire de le C I N n°1294165

Habiba Aamri titulaire de le C I N n°05275933 la totalité du fonds de commerce de buvette exploité dans le local sis à la rue Mohamed Ali n°20 Sfax appartenant à Mohamed Fakfek.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à dater de la parution de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne et ce au bureau de maître Hablani Raja 16 rue Habib Maazoun Sfax.

2020X00636FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 29/5/2020, enregistré à la recette des finances El Menzeh VI le 5/6/2020, Quittance n°50506,

Enregistrement n°20202150; la société Chahia, société anonyme, titulaire de l'identifiant unique n°537298P, son siège est à la route Sidi Salem km 1.5 Sfax, a vendu à la société les Abattoirs Chahia SARL, titulaire de l'identifiant unique n°14904138, son siège social est à route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax Médina Sfax, la totalité du fonds de commerce qui est exploité dans la vente des volailles au local situé au complexe commercial Riadh Ennasser Ariana.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis au 27 rue Habib Achour Immeuble Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 12/6/2020.

2020X00638FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 16/01/2020 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 16/01/2020 sous le n°20200368.

Madame Souad Bent Ferjani Boubakre CIN n°03384845 a vendu à Mr Achref Ben Abdelhamid Ibrahim Mefteh CIN n°13238025 la totalité d'un fonds de commerce situé à l'avenue Jamel Abdenacere Gabès représentant la vente du téléphone avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être adressée à l'adresse de local dans les 20 jours après cette publication.

2020X00641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce.

Suivant acte SSP rédigé par maître Sahbi Hadrich (Avocat à la cour de cassation) en date du 05/02/2020 signé signature légalisée le 05/02/2020 et le 17/02/2020 enregistré à la recette des finances la goulette, -Tunis-, le 19/03/2020 (Quittance N°: 031324. enregistrement N°: 20201597), Mme. Basma Bent Mohamed Sadfi épouse Ben Rabah (CIN N°: 00581460, MFU N°: 1212911S) demeurant au N° 16 rue Mesk Ellil, Laaouina, - Tunis-, a vendu à la Banque internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N°: 000110F, ayant son siège social au N° 70-72 avenue Habib Bourguiba, - Tunis-, la totalité du fonds de commerce destiné à toute activité commerciale (salon de thé actuellement connu sous le nom commercial "EL MATADOR") et exploité dans le local commercial sis à la résidence "Les Emeraudes", magasin N° JOM.l, avenue Monji Slim (la route reliant Laaouina, Dar Fadhal et Soukra), Laaouina Nord, -Tunis-,

Les éventuelles oppositions doivent à peine de nullité se faire dans un délai de vingt jours à compter de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains du rédacteur de l'acte maitre Sahbi Hadrich (Avocat à la cour de cassation) dont l'étude est sise au N° 24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis-, Le présent avis a été publié au journaux "Achourouk" et "LE QUOTIDIEN" paru le 14/06/2020.

2020401016FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par maître Tarek Hassine, avocat à la cour, en date du 28/05/2020 , enregistré à la recette des finances rue d'autriche le 08/06/2020 quittance n° 28883 , n° d'enregistrement 20201566, madame Naziha Tayar titulaire de la CIN N° 00503732 , a vendu à la société «COLORS COFFEE» SARL en cours de constitution représentée par l'associé fondateur Monsieur Adel Jlassi titulaire de la CIN N° 00727479, la totalité du fonds de commerce, destiné à l'activité de cafeteria , sis au n° 09 avenue de l'armée nationale Tunis.

Les éventuels créanciers sont appelés à produire leurs créances et toutes oppositions, à l'adresse de l'avocat rédacteur du contrat: 15 rue Ibn Tafrajine le Belvédère 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien du 12/9/2020.

2020401025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 20/01/2020 enregistré à la recette des finances Sidi Hssin Essijoumi le 9/3/2020, quittance n°M023949, Mme Zahira Bou Sadia a vendu à Mr El Werhani Sabri la totalité du fonds de commerce exploité au local rue 4850 Sidi Hssin Essijoumi Tunis.

Les éventuelles oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur dans les 20 jours de la parution au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk publiée le 11/3/2020.

2020401047FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte daté du 08/06/2020 enregistré à la recette des finances cité Ezzouhour Tunis n° d'enregistrement 20300523 quittance n° M023062 Mr Fathi Ben Abdelkader Ben Kacem Tarhouni CIN n°00150798 datée du 03/11/1994 a loué à Mme Leila Bent El Idi Ben Othmene Salah CIN n° 05148519 datée du 11/11/2004 en qualité de gérante de la société «Société Sarra» en état de constitution tout le fonds de commerce situé à la rue 13 Aout n° 23 cité Ezzouhour 1 Tunis pour exploiter en vente de produits électriques et électroménagers.

Toutes les oppositions seront déposées chez Mme Leila Ben Othmene Salah à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la date de la parution au JORT.

Cette annonce a été déposée aux journaux Le quotidien et Echourouk du 14/06/2020.

2020T00468FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location de fonds de commerce du 31/01/2020 enregistré à la recette des finances Hammamet le 31 Janvier 2020, quittance n°M014816 le numéro d'immatriculation 20300563 daté le 31/01/2020.

Propriétaire : Fehri Bouasker «café FATH» MF : 320086E CIN 01704346 délivrée le 20/6/2006 demeurant à Hammamet,

Locataire : Ahmed Elkhrif MF : 1658416F titulaire de la CIN 0646972 délivrée à Tunis le 25/9/2009.

Durée du contrat : Cinq ans, du début Février 2020 jusqu'à 31 janvier 2025 et renouvellement pour la même période.

2020R01318FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon acte du 6 mai 2020 à la municipalité de Kasr Hlel enregistré à la recette des finances de Ksar Hlel le 21 mai 2020 quittance numéro : MO23195, numéro d'enregistrement 20300613 Mme Karima Ahwel a loué à Mr Mohamed Tilouche la totalité du fonds de commerce qui s'agit d'une pâtisserie situé rue Farhat Hached Ksar Hlel. Les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur et l'adresse indiquée ci dessous du fonds de commerce du local sera le lieu de correspondance de ces oppositions.

Cette Annonce est publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien.

2020S00501FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite à l'acte de location de fonds de commerce signé le 11/02/2020 et enregistré à la même date à la recette des finances Mahdia Quittance n°M010819 enregistrement n°20300566 sous n° d'enregistrement 20300566. Mme Amel Bent Bouraoui Chebbi a loué à Mr Abed el Fateh Ibn Hadj Mefteh la totalité du fonds de commerce destiné pâtisserie au nom de Jandoul sis avenue 02 Mars 1934 Mahdia pour une durée d'un an - renouvelable à partir du 11/02/2020 avec leurs éléments corporels et incorporels.

Le dit fonds de commerce est grevé des nantissements au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Cette annonce a été publiée au journaux : "Chourouk" et "le Quotidien" du 13/6/2020.

2020S00502FCCC3

Gérance Libre

Suivant contrat en date de 02/6/2020 enregistré à la recette des finances de Charaa Al Mahatta le 8/6/2020 sous le n° d'enregistrement 20302229, quittance n°M024209 Mr. Foued Ben Abdesselem El Katib titulaire de la C.I.N. n°00338621 loue au gérance libre du fonds de commerce de société de travaux sise au bureau 1 3ème étage 65 avenue de Carthage à Mme. Lobna Ben Sassi titulaire de la C.I.N. n° 07055900.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 20 juin 2020.

2020400999FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un contrat de location enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt en date du 21/05/2019 sous le n° 19300965 quittance n° M019713 Mr Slaheddine Jouini loue à Mr Saber Hamdi, la totalité du fonds de commerce pour exercer l'activité de café, catégorie 1, sis au n° 1, Avenue des martyrs, Hammam Chott, Ben Arous.

Les oppositions sont faites chez Maître Lamia Bouhram à l'adresse suivante: 4 rue AKkA, 2éme étage- Le Passage, Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «le Quotidien» du 13 juin 2020.

2020401022FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Le Rêve de la révolution

Siège : Rue Khayzouran avenue de la pharmacie Sidi Ahmed Zarrouk Gafsa

Objectifs :

- Contribuer à la revitalisation du domaine culturel et touristique de la région

- Relancer les itinéraires touristiques de la région

Président : Mahjoub Laabidi

Trésorier : Marouen Tlili

2020T00471APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de Jendouba.

Siège social : Cité el Zouhour Jendouba.

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Noureddine Jelif

Secrétaire Général : Imed Barkaoui

Trésorier : Ahmed Stiti.

2020R01321APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association du Festival de la Médina de Mejez El bab.

Adresse : Maison de la ville durable de Mejez El Bab 9070.

Objectifs :

- Instituer des traditions locales pour célébrer le mois de Ramadan

- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la région

- Diffuser une culture autre dans les domaines artistique et littéraire

- Consolider les valeurs de tolérance, de modération et d'ouverture sur l'autre.

- Soutenir les artistes créateurs et encourager les jeunes talents.

Membres :

- Présidente : Naima Trabelsi

- Trésorier : Moez Eddine Dridi

- Secrétaire général : Tarek Trabelsi.

2020R01323APSF1

Création d'un Parti Politique

Selon le procès-verbal de constat numéro 16904 du 05 mars 2020, un parti politique sera constitué :

Nom du Parti Politique: Le Parti National Tunisien Les fondateurs :

- Secrétaire général : Farhat Riadh

- Trésorier : Hab-Kerfel Amen

Siège : 51 e Rue Platon Bardo, Saidia 2000

Objectifs :

- Le Parti national Tunisien est basé sur la réforme et la pensée progressiste Tunisienne. Il se fonde également sur le patrimoine humain universel et les valeurs de liberté et de justice sociale qui l'ont ouvert aux différents courants intellectuels et politiques qui partagent avec lui ces valeurs et principes fondamentaux.

- Le Parti National Tunisien travaille pour consolider les valeurs d'un Etat de droit et d'institutions démocratiques et modernes, un état de transparence et de bonne gouvernance, un état de connaissance, de travail et de libertés dans un cadre de sécurité, stabilité et immunité. De manière à ce que notre pays occupe la position distinguée qu'il mérite parmi les nations

2020R01324APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des amateurs de la Bibliothèque de degache

Siège : Bibliothèque publique de degache/ route de Tozeur 2260 degache

Objet : Culturel

Objectifs:

- Promouvoir la lecture

- Diffuser la culture du livre

Comité directeur:

- Présidente : Besgaier Neila

- Secrétaire Général : Othmani Ali

- Trésorier : Aloui Bassem.

2020R01331APSF1

Création d'un groupement de développement Agricole

Dénomination : groupement Alwifek

Objet : Apiculture

Objectif : Développement de la région

Siège : ELGARYA nord Kesra Siliana 6114

Reçu de dépôt : 221 du 29/05/2020

Comité :

Président : Mr Walid Ben Bachir Fodha

Trésorier : Gazi Wafi.

2020R01332APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Wajeb

Siège social : Rue Andalib N° 104 Soliman.

Objectif :

- Contribuer au développement de sens civile et de consolider les valeurs de la citoyenneté en tant que pratique et comportement

- Contribuer à soutenir la participation en activant le rôle de la société civile en tant que force proposée

- Contribuer à évaluer le rôle des institutions publiques et faire des propositions pour améliorer leurs performances

- Contribuer aux rayonnements sur la région de Soliman et mettre en évidence ses différentes caractéristiques

Président : Walid Zdini

Secrétaire générale : Omaima Khadhraoui

Trésorier : Walid Mechergui.

2020R01339APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Régionale de microfinance du gouvernorat de Sfax

Siège social : Route Gremda Km 04 Sidi Abbes 3022 Sfax

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président: Fayçal Jarraya

Secrétaire général : Kamel Jlil

Trésorier : Ramzi Zremda.

2020R01340APSF1

Constitution d'une association

Association Ikram à Ghannouch

Nom de l'association :

Association IKRAM à Ghannouch

Sujet/ nature : social.

Objectifs :

1. Participation à donner de l'aide financière et morale aux familles nécessiteuses dans les cas sociaux et lors de la mort.

2. Soutien de l'effort communal à protéger la ville et à veiller à la beauté de la région.

Adresse :

Immeuble Sadoc Bougrara/Avenue Bourguiba/6021 Ghannouch / Gabès

Comité administratif :

1. Président : Mohamed Ben Sellami Hajjej / enseignant retraité

2. Secrétaire général : Bechir Ben Ahmed Sagga /Agriculteur

3. Trésorier : Mohamed Ben Ismail Miled ingénieur agricole.

P.V. : n°20885 daté le 12/11/2019.

2020X00486APSF1

Constitution d'une amicale

Dénomination : Amicale Municipalité de Zannouche

Sujet : Amicale Social et de Loisir

Siège social : Municipalité de Zannouche Zannouche Gafsa 2116

Objectif : Contribuer à créer des synergies et à lier le lien entre ses adhérents et organiser des activités culturelles et des loisirs à ses adhérents

Président : Aliani Ali

Secrétaire Général : Mahmoudi Nadia

Trésorier : Ben Assi Sami.

PV n°8727 du 24/12/2019.

2020X00623APSF1

Constitution d'une association

Objectif : Incitation à la lecture et la diffusion de la culture des livres.

Nom : Association des Amateurs bibliothèque et des livres.

Objet : Association Culturelle.

Localisation : La bibliothèque régionale Ibn Chabbat Tozeur.

PV N° : 5202 du 8/10/2018

Comité de direction :

Présidente : Guetleni Intissar

Secrétaire général : Benothmen Hafedh

Trésorière : Essahraoui Jaouhara.

2020X00625APSF1

Constitution du Bureau Syndical des propriétaires des appartements de la résidence Imen 4 - Soukra

Suivant PV de la réunion du bureau syndical des propriétaires des appartements de la résidence Imen 4 Soukra enregistré à la recette des finances de Bourj Louzir- Ariana sous le numéro 20700463, quittance n° 13919, et à la décision de la municipalité de la Soukra n° 1353 en date du 11 juin 2020, il a été approuvé la constitution du bureau Syndical qui se présente comme suit :

- Imed Dakhlaoui : Président

- Jdidi Fehimi : Secrétaire général

- Chamseddine Bachtobji : Trésorier

- Membres : Walid Chaabouni et Marwen Torki.

2020401015APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association régionale de microfinance du gouvernorat de Béja

Siège social : rue Habib Bougatfa Béja 9000

Objectifs :

- Accorder des microfinancements

- Exécuter des opérations financières autorisées aux institutions de microfinance notamment l'intermédiation dans le domaine de la micro assurance

- Effectuer les services non financiers liés à l'encadrement et à la formation des clients.

Comité directeur :

Président : Aissa Hidoussi

Secrétaire Général : Nabil Chebbi

Trésorière : Raja Fathallah.

2020401023APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétaires de la résidence Mariem sis à la route Sokra Km 2 - Sfax

En vertu du PV de l'AGO de la résidence Mariem, du 27 décembre 2019, enregistré à la recette des finances le 11 mars 2020, sous le n°20801402, quittance M001496.

L'AGO a ratifié l'élection du bureau syndical qui se compose de :

- Mr Trabelsi Kamel : Président du syndicat

- Mr Siala Chokri : Vice-président

- Mr Guermazi Mahdi : Trésorier

- Mr Kharrat Issa : Membre

- Mr Khalledi Fathi : Membre.

2020X00640APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques (adjudication)

JURIS AFFAIRES : AVOCATS & CONSEILS

Maître Med Slim Bouderbala

Tél : 71 256 751

45 Rue Ali Dargouth, 1001 Tunis

www.jurisaffaires.tn

Partie poursuivante : * Sadok Touati, tunisien, CIN 00047251

* Salem Touati, tunisien, CIN 05149716 demeurants au n°47 rue Kamel Atatürk cité el Wifak Fouchana.

Partie saisie :

Neila Touati, tunisienne, CIN 00270378, demeurant au 27 cité Elssaada Bir Kassa Ben Arous.

Héritiers Khemaies Touati :
- Sa veuve Khéra Ben Farhat ;

- Ses enfants majeurs : Walid, Bochra, Aida, Assia et Amal;

Tous de Nationalité Tunisienne demeurants à la cité Essada, n°27, Bir Kassa, Ben Arous.

- Saida Touati, tunisienne, CIN 00124157, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité Erriadh Fouchana.

- Hager Touati, tunisienne, CIN 07138425, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité Erriadh Fouchana.

- Sofiane Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité Erriadh Fouchana.

- Sondess Touati, tunisienne, n° CIN inconnu, demeurant au n°10 rue Imam Mazni, cité Erriadh Fouchana,

- Zohra Ouerchfani veuve Hédi Touati, tunisienne, CIN 00855043, demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous,

- Riadh Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous.

- Lassad Touati, Tunisien, n° CIN inconnu, demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous,

- Foued Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant au n°3 rue Dejla, cité el Foll, Mourouj V, Ben Arous,

- Hend Touati veuve Slaheddine Touati, tunisienne, CIN 05165162, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Marouane Touati, tunisien, n° CIN 07188542, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Kais Touati, tunisien, n° CIN inconnu, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Chaima Touati, tunisienne, n° CIN 07230770, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

- Leila Touati, tunisienne, n° CIN Inconnu, demeurant à la rue Hassan et Houssein, cité Erriadh, Fouchana.

Avocat poursuivant : Me. Med Slim Bouderbala, avocat associé de la

société Juris Affaires : Avocats & Conseils (MF : 1303354Q) sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis, 1001.

Immeuble à vendre :

La totalité de l'immeuble immatriculé sous le n°8722 Ben Arous dénommé «ASSADA61» d'une superficie totale de 393 mètres carrés située au nord de la route régionale n°33 à l'ouest de l'avenue Habib Bourguiba exactement à la rue Assada n°27 cité el Essken Bir El Kassaa Ben Arous composé de 04 bâtiments tels que décrits ci-dessous :

1/ Situé à l'extrême sud de l'immeuble ayant un accès situé au nord en passant par le jardin composé d'un séjour, d'une cuisine, un WC et 04 chambres d'une superficie couverte de 110 mètres carrés.

2/ Situé au nord et en parallèle du 1er bâtiment, ayant un accès à l'est et en passant par le jardin composé d'un séjour, cuisine, WC, salle de bain et 2 chambres d'une superficie couverte de 71 mètres carrés.

3/ C'est un bâtiment composé de deux parties : une partie nord-ouest composée de deux chambres et une autre sud-ouest composée d'une chambre et d'un WC ; le bâtiment est d'une superficie couverte de 52 mètres carrés.

Mise à prix : trois cents vingt-trois mille et huit cents dinars.

Date et lieu de la vente : Le jeudi 16 juillet 2020 (16/7/2020) à partir de 9h devant la chambre des criées du TPI de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : Tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

2020T00467VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5. Ariana

Tel : 71-237-601 /98314410

M.F : 222720 KAP000

1) Créancier poursuivant : S. T.B, S.A inscrite au RC à Tunis sous le n° 18233 1996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

2) Débitrice principale : la société SOTUMACOR SARL, RC à Ben Arous n° B120911998, représentée par son gérant, siège social sise à FOUCHANA avenue de l'indépendance route de Sejoumi n°86.

3) Propriétaire hypothécaire : M. Mohamed Nizar ben Mohamed El Mekki Ben Taieb, CIN 05065570, résident au Jardins El Menzah 2 - et à Beja el Mostakbel186.

Mme Samira Bent Abdelkader Jelassi CIN 06404127 résidente à Béja el Mostakbel

4) Avocat Poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3, Rue Abderahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana - M.F 222720 KAP 000

5) L'immeuble mis en vente :

Ce sont des parts indivises objet du TF 9362 Zaghouan dénommé «coopérative 5 «situé Prés de la ville de zaghouan d'une superficie 1000, 263 parts c'est un terrain agricole d'arbres d'oliviers avec 2 locaux

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 110.000 ,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de zaghouan le lundi

13 juillet 2020 (13-7-2020) à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R01336VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maitre Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah Ariana

Tel/Fax : 71-239601

M.F : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A inscrite au R.C à Tunis sous le n° B 182331996 représentée par son P.D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira

2) Débitrice principale : Mme Radhia Bent Mohamed Ghariani CIN 01831519, demeurant au rue Bizerte gouvernorat de Nabeul Mohamed Ghariani, CIN Sidi Achour - Nabeul

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat 3 rue Abderahman Ibn Aouef Menzeh 5 Ariana.

4) l'immeuble mis en vente : C'est un immeuble situé à Nabeul Objet T.F N 533997 Nabeul de 134 MM un local à usage d'habitation en état de délabrement avec 2 chambres salle à manger wc cuisine.

5) Prix de la vente : est fixé à 91.160.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 13/7/2020 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2020R01337VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Mr Yaakoubi Mohsen demeurant à Bouselem Jendouba.

Partie saisie : Mme Ben Mahmoud Rawda titulaire de CIN n°00149550, demeurant à résidence Salma n°10 Rue Mouez Eben Badis - Borj Elwzir Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Dridi Noura Avocate à la cassation, Avenue de la Paix Grombalia 8030.

Immeuble à vendre deux terrains :

1/8 parts de Terrain agricole de 72 parts en totalité d'une surface totale 20100m² six à Beni Khalad - objet de titre foncier n°580604 Nabeul connu sous le nom de "ASIA 77".

2/987.11 parts d'une surface totale de 10290 m² au titre foncier n°552601 connu sous le nom de "JAMILA".

Mise à prix : 69534.953 dinars.

Date et lieu de la vente :

La vente de l'immeuble saisi aura lieu le lundi 6 juillet 2020 à 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance Grombalia.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble tous les jours de 8h à 18h

Pour participer aux enchères Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Nabeul.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix par chèque certifié, ou une caution bancaire irrévocable. Pour prendre connaissance du cahier de charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de première instance de Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours et heures ouvrables.

2020R01346VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Arbi Ben Abid Ghrib, entrepreneur, demeurant à rue Tarek Ibn Zied, Ksibet Mediouni.

Avocat poursuivant : Maître Debbabi Amara avocat près la cour de cassation, avenue d'Alger Monastir.

Poursuivi : Mahmoud Ben Alaya Bouguila, vendeur de fruits secs ; demeurant à Avenue de l'environnement Bannane Gouvernorat de Monastir.

Objet de la vente : La moitié dans l'indivision revenant au poursuivi dans l'immobilier situé dans une impasse au dos de la station de carburant de l'avenue Habib Bourguiba Ksibet Mediouni, sur lequel est construit un rez-de-chaussée de 1250 m² couverts, un premier étage de 1288 m² couverts un deuxième étage composé d'une salle sans fenêtres et sans carrelage d'environ 817 m² et un troisième étage composé de deux maisons d'environ 354 m² la première est totalement construite, la deuxième lui manque les fenêtres et le carrelage, limitée à l'ouest et au sud une impasse liée à l'avenue Habib Bourguiba Ksibet Mediouni, à l'Est héritiers Othmane Sahlia, et au Nord terrain contenant des oliviers revenant à la famille Slama et une villa propriété de Jamel Hlali.

Mise à prix : Le prix de la vente est fixé à un million trente neuf milles neuf cent quatre vingt dix dinars (1039.990.000 DT).

Date de la vente : Mercredi 22 juillet 2020 devant le Tribunal de première instance de Monastir à partir de 9 Heures.

Visite de l'immobilier : La visite de l'immobilier est possible tous les jours heures du travail.

2020S00491VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatriculée RNE n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancière saisissante.

Partie saisie :

Monsieur Ajmi Belaabed, titulaire de la C.I.N n°03800238 demeurant place du Souk El Jem Mahdia.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse Code T.V.A : 373 343S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°42730 Mahdia, parcelle n°9 consistant en un appartement deux pièces cuisine et salle de bain, d'une superficie de 69 m² avec des parts individuelles de 64 / 270 parts, situé au 1er étage de l'immeuble, sis Rue Chaabene Chaieb El Jem Mahdia.

Date et lieu de l'adjudication : Tribunal de 1ère instance de Mahdia le 13/7/2020 à partir de 9h.

Mise à prix :

Quatre vingt treize mille cinq cents dinars (93.500,000D).

Observation : L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2020S00498VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la chambre des Ventes Immobilières du tribunal de première instance de Gabès et ce le lundi treize juillet deux mille vingt (13/7/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Société Régionale des Industries Laitières SORIL au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce sous le n°B160891996, son domicile élu au bureau de son avocat Maître Slim Bouassida sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu, 5ème étage bureau n°55 Sfax.

M.F : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Habib Ben Hamida, titulaire de la carte d'identité nationale n°00074519, domicilié au 2 Rue Ibernet Tunis.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts à l'indivision qui représentent le tiers et appartenant au saisi dans l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°570 Gabès dénommé «Choa I» sis à Gabès à l'endroit dénommé Sakit Baccouche au bord Ouest de la Route goudronnée reliant Bab Bhar à la Zone Industrielle couvrant une superficie de 5 ares 73 centiares, il s'agit d'une construction ancienne qui a été édifiée en 1970 et fermée et abandonnée. Actuellement la construction est en état de délabrement.

Mise à prix : La mise à prix de l'ensemble des parts revenant au saisi et décrit ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire en matière de topographie et de construction Monsieur Ezzeddine Abdelkader en vertu de l'ordonnance sur requête à quarante sept mille six cent soixante six dinars et 666 millimes (47.666,666d) en plus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

La visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il y a lieu de contacter le greffe du tribunal de première instance de Gabès où l'étude de Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'Intermédiaire d'un avocat et après avoir consigner le tiers de la mise à prix.

2020X00631VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Souhyel Briki

Avocat auprès de la cour d'appel

29 rue de l'Indépendance résidence Meriem 6ème étage bureau 625 Ariana

Tél : 71 705 634

Fax : 71 705 493

M.F : 1112282E

Il sera procédé le vingt sept juillet l'an deux mille vingt (27/7/2020) à neuf heures du matin et suivants par devant la chambre des criées prés du tribunal de première instance de Grombalia au palais de justice sis à Grombalia ci-dessous désignée sous les conditions ci-après :

Partie poursuivante : La Banque Attijari de Tunisie (Attijari Bank) ex Banque de sud, S.A. dont le siège social est au 24 rue Hédi Karray centre urbain nord 1080 Tunis inscrite au registre de commerce sous le n°B140811997 représentée par son représentant légal élisant domicile au bureau de son avocat maître Souhyel Briki, Avocat prés la cour d'appel, domicilié au 29 rue de l'indépendance résidence Meriem 6ème étage bureau 625 Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Souhyel Briki, Avocat auprès la cour d'appel, domicilié au 29 rue de l'Indépendance résidence Meriem 6ème étage bureau 625 Ariana.

Partie poursuivie :

Hamadi Ben Mokhtar Gmati domicilié à Bousahem El Machrouha Bouargoub Nabeul.

Immeuble à vendre :

- Les parts indivises revenant à Mr Hamadi Ben Mokhtar Gmati soit 1000 parts dans l'Immeuble objet du titre foncier 633128 Nabeul d'une superficie de 2130m² divisée en 2130 parts, et qui représente une parcelle agricole d'une superficie de 1000 m² plantées d'olives, agrumes et figues lisses situées à Bousahem El Machrouha Bouargoub Nabeul.

- Les parts indivises revenant à Mr Hamadi Ben Mokhtar Gmati soit 1000 parts dans l'Immeuble objet du titre foncier 633129 Nabeul d'une superficie de 2475m² divisée en 2475 parts, et qui représente une parcelle agricole d'une superficie de 1000 m² plantées d'olives, agrumes et figues lisses situées à Bousahem El Machrouha Bouargoub Nabeul.

Mise à prix :

- Quinze mille dinars (15.000,000) au titre des 1000 parts dans l'Immeuble objet du titre foncier 633128 Nabeul majoré des frais de poursuite.

- Quinze mille dinars (15.000,000) au titre des 1000 parts dans l'Immeuble objet du titre foncier 633129 Nabeul majoré des frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des criées prés du tribunal de première instance de Grombalia au palais de justice sis à Grombalia le vingt sept juillet l'an deux mille vingt (27/7/2020) à neuf heures du matin et suivants.

Conditions de visite de l'immeuble :

Il est permis de visiter les lieux tous les jours de la semaine. Et pour de plus amples renseignements, s'adresser au greffe du Tribunal de Grombalia où un cahier des charges a été déposé ou à l'Etude de Maître Souhyel Briki, Avocat prés la cour d'appel.

Pour pouvoir participer aux enchères le 1/3 de la mise à prix doit être consigné à la caisse des dépôts et des consignations ou un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, les enchères sont portées par l'Intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de Nabeul.

2020400992VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé consistant en un appartement sis au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie

immeuble "Ben Tanfous", Hammam-Lif, -Ben Arous-, objet du titre foncier n°47376 Ben Arous

(2ème audience sans rabat de la mise à prix)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus le grand, - Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement "CIAR" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N° : 0751191B, ayant son siège social au n°03 rue Hollande, - Tunis-, en sa qualité de cessionnaire en lieu et place de son cédant, La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mme. Yosra Bent Abdelhamid Yaich épouse Gharbi (C.I.N N° : 05292449), demeurant à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°04 et 05, Hammam-Lif -Ben Arous-, Ou bien : à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°05 et 06, Hammam-Lif, -Ben Arous-. Ou bien : au n°30 avenue de France, Ezzahra, - Ben Arous.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

Selon les données du registre foncier :

- L'appartement situé au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", Hammam-Lif, -Ben Arous, d'une superficie de 00 a 61ça (61m²), fractionnée en 61 parts, dénommé "BEN TANFOUS 13", faisant l'objet du titre foncier n°47376 Ben Arous.

- Les quotes-parts indivises afférentes à l'appartement susvisé dans les parties communes soit 42/1076 parts dans le titre foncier n°34879 Ben Arous, dénommé "JUSTIN GUIEN II".

Selon rapport d'expertise en date du 26/8/2019 établi par Mr. Othman El Mehri l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 15/2/2019 sous le n°30857 :

L'appartement susvisé est à usage de bureau et il se trouve au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n° 14 avenue

Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble Ben Tanfous, appartement n°05 Hammam-Lif, -Ben Arous. Il se compose d'un grand hall, de 03 bureaux et d'une salle d'eau, d'une superficie de 61m², faisant l'objet du titre foncier n°47376 Ben Arous.

Les plafonds sont faits par des dalles et du béton armé. Le sol est couvert par le céramique de qualité moyenne, les murs et les cloisons sont faits par des briques, les portes par le bois, les fenêtres par l'aluminium, les murs de la salle d'eau sont couverts par la faïence, et elle est dotée par tous les équipements sanitaires.

L'état de l'appartement est bien.

Les matériaux utilisés sont de qualité moyenne. L'appartement est équipé par la climatisation chaude et froide.

L'appartement est doté de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

Observation : L'appartement saisi et mis en vente est actuellement loué à une tierce personne. (Voir le cahier des charges pour plus de détail).

5) Mise à prix :

Elle est fixée à cent neuf mille huit cent dinars (109.800,000 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, Ben Arous, le jeudi, seize juillet deux mille vingt (16/7/2020), à partir de 9 heures (2ème audience sans rabat de la mise à prix - affaire n°40536).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, Ben Arous-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020401021VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.742

Fax : 71.709.778 - 71.709.776

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société anonyme, identifiant unique n°723717C ayant son siège social à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'UIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances rue El Jazira Tunis le 11/01/2010 et notifiée par l'intermédiaire de Maître Hamed Abroug huissier notaire à Tunis récépissés n° 38418 et n°37446 et par Maître Rachid Dziri huissier notaire à Grombalia récépissés n°118264, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : 1- Salem Miara, titulaire de la CIN n°1812515 demeurant à n°16 rue 02 Mars 1934 Nabeul

2- Taieb Miara, demeurant à n°16 rue 02 Mars 1934 Nabeul.

3- Douja Bent Hbib Ben Sadok Dhaoui demeurant au rue de Tunis, cité Taamir, Ariana, titulaire de la CIN n°0295905.

L'immeuble saisi : 1- L'immeuble sis à Nabeul, avenue 02 mars 1934, revenant à titre de propriété à Salem Miara, et il constitue le premier étage supérieur du bâtiment sis à l'avenue 02 Mars 1934, Nabeul, Ledit étage, contient deux appartements.

Le 1er appartement : se compose d'un couloir, une cuisine, une salle de bain, une chambre à coucher, un salon et une chambre.

Le 2ème appartement : situé dans la partie arrière de l'étage, donnant sur une cour nue, il contient une cuisine avec une salle à manger, une chambre, un salon et une salle de bain.

Le patio nu au premier étage contient des escaliers menant au toit qui à son tour contient une pièce pour le rangement ou le lavage. La superficie couverte du premier étage est de 153 m² / 244 m² la superficie totale du 1er étage.

L'immeuble est équipé d'eau, d'électricité et de gaz naturel.

2- Les parts indivises dans l'immeuble dénommé Makinet Zitoun sis à l'avenue Habib Bourguiba Beni Khiar : les parts indivises d'une superficie totale approximative de 510m², revenant à titre de propriété à Douja Bent Hbib Ben Sadok Dhaoui consistent en un bâtiment d'un seul étage qui contient 3 pièces et un espace nu situé en partie arrière dudit Bâtiment.

La 1ère pièce est située sur le côté Est de la propriété et exploitée en tant que pharmacie d'une superficie couverte de 202 m².

La 2ème pièce est située sur le côté Ouest de la propriété et est utilisé comme entrepôt pour le stockage des articles ménagers d'une superficie couverte de 196 m.

La 3ème pièce est non exploitée d'une superficie de 14 m².

Les charges :

1- L'immeuble sis à Nabeul, avenue 02 mars 1934 n'est grevé d'aucune charge autre que :

- Hypothèque du 1er rang à hauteur de 460.994,000 dt inscrit le 7/01/2002 au profit de l'UIB.

- Location au profit de Mourad Ziadi.

2- Les parts indivises dans l'immeuble dénommé Makinet Zitoun sis à l'avenue Habib Bourguiba Beni Khiar ne sont grevées d'aucune charge autre que :

- Hypothèque du 1er rang à hauteur de 460.994,000 dt inscrit le 7/01/2002 au profit de l'UIB.

- Location du local exploité en tant que pharmacie au profit de Donia Karouia Hmida.

- Location du local exploité en tant qu'un entrepôt au profit de Donia Mohamed Dhaoui.

- Donation au profit de Mohamed Hbib Ben Salem Miara.

- Vente de 244 m² /510 m² au profit de Rafik Ben Mohamed Hmida.

Mise à prix :

1- L'immeuble sis à Nabeul, avenue 02 mars 1934 : La mise à prix est fixée à : 90.010,000 dt.

2- Les parts indivises dans l'immeuble dénommé Makinet Zitoun sis à l'avenue Habib Bourguiba Beni Khiar : La mise à prix est fixée à : 381.450,000 dt

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 13/7/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Nabeul.

2020401026VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.742

Fax : 71.709.778 - 71.709.776

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC), représentée par son Directeur Général, société Anonyme, identifiant unique n°723717C ayant son siège social à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, agissant par subrogation à la place de l'UIB en vertu d'une convention de cession de créances enregistrée à la recette des finances le 11/01/2010 et notifiée par l'intermédiaire de Maître Hédi Saidi huissier notaire à Tunis récépissé n°71687 du 26/5/2010, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Abdallah dénommé Hédi Ouertani titulaire de la CIN n°00497237 demeurant à la Soukra El Bousten et à la Mghira Markez Fouchana Ben Arous et aux bungalows n°767 et n°768 sis au village touristique la Maamoura Nabeul.

L'immeuble saisi : La propriété située dans le quartier de Jinan El Maamoura, Nabeul, revenant à titre de propriété à Abdallah dénommé Hédi Ouertani, Consiste en un terrain dont la façade principale est au sud sur un chemin qui mène à la plage, sur lequel est édifiée deux bungalows et un entrepôt.

Le bungalow numéro 768 : son entrée principale est au sud par le jardin. Il se compose d'un salon, une cuisine et 2 chambres, Le bungalow couvre environ 65 mètres carrés.

Le bungalow numéro 767 : Le bungalow est attaché au numéro 768 directement du côté ouest, et il est divisé en deux parties, une partie nord dont l'entrée principale est à l'ouest par une véranda cette partie se compose d'un salon, une cuisine, salle de bain et une chambre. La deuxième partie de ce bungalow : son entrée principale est au sud par le jardin; et elle se compose d'un salon, 03 chambres, une cuisine et une salle de bain. Ce bungalow couvre environ 108 mètres carrés.

L'entrepôt : il est situé à l'extrême ouest de la propriété, et son entrée principale est au sud du chemin menant à la mer, Il couvre environ 57 m².

La superficie totale du bien est estimée à 768 m² et il est situé dans une zone à caractère touristique.

Les charges : l'immeuble saisi n'est grevé d'aucune charge.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (458.800,000 dt).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 13/7/2020 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Nabeul.

2020401027VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : La Banque de Tunisie, S.A, siège social, 02 rue de Turquie - Tunis représentée par son PDG. Identifient Unique 0000120H

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna - Avocate à la cour de cassation - 18 rue Ressas El Menzah I tél/71 230 203.

Partie poursuivie : Mr Youssef Ben Mohamed Boussema, C.I.N n°04023643 demeurant au 264, Avenue Habib Bourguiba, Teboulba, El Monastir.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «El Rifk» objet du titre foncier n°15570 El Monastir, d'une superficie de 1659 m² sise à Téboulba, Gouvernorat de Monastir Zone Industrielle, composée d'une parcelle comportant un garage, un rez-de-chaussée sur une superficie de 619m² aménagée en un Show Room, un 1er étage composé de deux appartements à usage d'habitation chaque appartement comporte un salon, trois chambres et leurs dépendances.

Mise à prix : est fixée à un million huit cents seize mille sept cents dinars frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le mercredi 22 juillet 2020 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Monastir.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal de première Instance de Monastir ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2020401030VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Ridha Abbes

Avocat à la cassation

Imm. Saâdi, B7 - Menzah 4, Tunis 1004

Tel : 71.236.422

Fax : 71.236.640

M.F : 081338YAP000

Poursuivante : Emna Abbes, titulaire de la CIN n°08721775, Pharmacienne, Propriétaire indivise, demeurant au 48 Bis, Rue de Palestine, Tunis 1002.

Contre : 1/ Amina Bent Omar Ben Mohamed Omrane, titulaire de la CIN n°00490703, demeurant Avenue Habib Bourguiba, Sahline, Monastir, 2/ Les héritiers de Mohamed Ben Omar Omrane à savoir sa veuve Latifa Bent Youssef Ben Bechir Ben Houcine Ben Amor, titulaire de la CIN n°05526430, 3/ Ses enfants : Omar, titulaire de la CIN n°00939457, Ali, titulaire de la CIN n°09329338, Bilel, titulaire de la CIN n° 09344995, Rahma, titulaire de la CIN n°09345101 et Amina, les hommes étant des travailleurs journaliers et les femmes s'occupant des affaires domestiques la maison, tous demeurants sur la route de Tunis, Akouda, Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Ridha Abbes, avocat à la cassation, Imm. Saâdi, B7 Menzah 4, Tunis 1004, M.F n°081338YAP000.

L'immeuble à vendre : Objet du TF n°149683 Tunis, dénommé «Eli l"», situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé angle rue de Palestine et rue de la Libye Tunis, sa superficie de 45 m² avec les parts indivises à savoir 451558 dans le TF n°90305 Tunis, la propriété est constituée d'un appartement qui se compose de deux chambres, une cuisine, SDB, une salle d'eau et un hall d'entrée de l'ancien bâtiment, son plafond est en béton armé et le sol par des carreaux normaux, les portes et les fenêtres en bois normal, les murs intérieurs de la cuisine, SDB et salle d'eau sont recouverts de porcelaine normale et équipé d'eau et d'électricité. Il est limité au nord : TF n°59173, à l'est : Rue de Palestine au sud : Rue de Libye et à l'ouest : TF n°53189.

Les charges : le bien n'est grevé d'aucune charge.

Mise à prix : 135.000,000 DT outre les frais de justice et les honoraires d'avocat.

Date et lieu de la vente : le mardi 14/7/2020 à partir de 9 H du matin devant le Tribunal de 1ère Instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, tout intéressé doit consigner au moins le 1/3 de la mise à prix, tout étranger doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020401045VEPA1

Avis aux créanciers

Tribunal de première instance de Médenine

Appel d'offres pour la vente de la

SOCIETE AL JAZIRA ROUTE ENNADHDUR MIDOUN JERBA

Matricule fiscal : 000/M/N/1089629/Z

Identifiant Unique : B2017492009

N° d'affiliation à la CNSS : 310171-62

En application du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine, en date du 13/3/2020, affaire n°2070, la cour prononce en premier ressort la cession de la société AL JAZIRA aux tiers et la nomination de Monsieur Zerriaa Taieb administrateur Judiciaire chargé d'élaboration du cahier des charges et Madame Ibtissem Harrazi Juge contrôleur.

Tout intéressé par le présent appel d'offres est invité à retirer le cahier des charges du bureau de l'administrateur judiciaire sis à Houmt Souk Jerba.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférents conformément au cahier des charges sous pli fermé et au plus tard le vendredi 10 juillet 2020 pour plus de renseignement contacter le bureau de l'administrateur judiciaire au 98 424 840.

2020X00637VEPA2

Nomination d'un liquidateur

N° CIN du demandeur de la liquidation : 05169434 du 6/9/2012

Suivant ordonnance sur requête n°58062 émanant du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 4/6/2020, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Ameur Mansour, domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, en qualité de liquidateur des biens successoraux du feu Abdelhafith Abd Eddeim, pour procéder à leur inventaire, à leur gestion, et à leur partage. La nomination de Madame Jihen Abdessalem en qualité de juge commissaire des opérations de liquidation.

Les créanciers de la succession doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce.

2020401046VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le mardi, 7 juillet 2020

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme

Au capital de 25.000.000 DT

16 avenue Jean Jaurès - Tunis

Identifiant Unique : 381878S

Sur décision du Conseil d'Administration du 12 Juin 2020, messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le mardi 7 juillet 2020 à 11 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation des modalités d'organisation de l'assemblée générale ordinaire;

2) Lecture et approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers individuels de l'exercice 2019 :

3) Approbation des conventions et opérations spéciales;

4) Approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice 2019;

5) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019 ;

6) Reclassement des comptes de réserves;

7) Affectation du résultat da l'exercice 2019 ;

8) Approbation des montants des jetons de présence relatifs à l'exercice 2019 ;

9) Nomination d'administrateurs ;

10) Nomination d'un commissaire aux comptes;

11) Renouvellement de l'autorisation du Conseil d'Administration à acheter et à revendre les actions de la CIL en bourse et d'en fixer les conditions et les modalités d'exécution;

12) Emission d'Emprunts Obligataires;

13) Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

2020T00473SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE GESTION DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ET DE PARTICIPATIONS (SOGEDIP)

Société anonyme

Au capital de 5.400.000 DT

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 Tunis Belvédère

I.U. : 1179257 Y

M.F. : 1.279257 YAM 000

Messieurs les actionnaires de la société SOGEDIP sont convoqués le mercredi 8 juillet 2020 à 11H30, au siège social sis au 2, rue Sehab Ibn Abbad - 1002 Tunis Belvédère, en assemblée générale ordinaire, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Ratification des opérations se rapportant l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2020T00474SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE TUNSISIE

«SCET-TUNISIE»

S. A. au capital de 11.000.000 D

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 Tunis Belvédère

I.U : 0001296M

M.F. : 0001296MAM000

Messieurs les actionnaires de la société SCET- TUNISIE sont convoqués le mercredi 8 juillet 2020 à 11 H au siège social sis au 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis Belvédère, en assemblée générale ordinaire en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Approbation des états financiers consolidés du groupe SCET-TUNISIE de l'exercice 2019

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2020T00475SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Best Brands SA

Au capital de 2.900.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Agba - Hrairia

Le conseil d'administration de la société Best Brands invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue mardi le 15 juillet 2020 à 10h au siège de la société à la zone industrielle Agba - Hrairia, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport d'activité de la société relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4- Affectation des résultats.

5- Ratification des décisions du conseil d'administration réuni le 14/02/2020 et le 10/6/2020.

6- Quitus aux membres du conseil d'administration.

7- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2020R01322SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 9 juillet 2020

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet - BiotechPole Sidi Thabet

Société anonyme

Au capital de 5 014 900 dinars

Siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana

RC : B2455292008

MF : 1062122J/A/M/000

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 9 juillet 2020 à 9h30 mn, à la Salle des Réunions de la pépinière d'entreprises de la Technopole Sidi Thabet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 et présentation des comptes dudit exercice.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019.

- Approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers ainsi que des conventions règlementées relatives à l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Approbation de la nouvelle composition du Conseil d'administration de la société de gestion de la technopole.

2020R01325SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NAPLOUSE

SA au capital de 3 996 800D

Siège social : 19 rue Naplouse 1001 Tunis

MF : 040827KAM000

Messieurs les actionnaires de la société NAPLOUSE sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu le 10 juillet 2020 à 10 heures au siège social de la société LE LOGEMENT complexe Ariana center esc A 4ème étage.

1. Lecture des états financiers et du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

2. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2019

3. Quitus aux administrateurs pour l'année 2019

4. Affectation des résultats

5. Renouvellement du mandat des administrateurs

6. Nomination d'un commissaire aux comptes.

2020R01326SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ARIANA CENTER

SA au capital de 936 000 D

Siège social : Complexe ARIANA CENTER escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 381543 WBM 000

CNSS : 220644

Messieurs les actionnaires de la société ARIANA CENTER, sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu le 10 juillet 2020 à 11h au siège social de la société. L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture des états financiers et du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

2. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2019

3. Quitus aux administrateurs.

4. Affectation des résultats

5. Renouvellement du mandat des administrateurs

6. Nomination d'un commissaire aux comptes.

2020R01327SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'INVESTISSMENT DE L'ARIANA SIA SICAF

SA au capital de 1 976290 D

Siège social : Complexe ARIANA CENTER escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 0040789X

Messieurs les actionnaires de la SIA sicaf sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu le 10 juillet 2020 à 10 heures 30 au siège social de la société.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture des états financiers et du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

2. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration des pour l'année 2019

3. Quitus aux administrateurs.

4. Affectation des résultats.

2020R01328SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société l'électrode

SA au capital de 6540.000 dinars divisé en 2400 actions nominatives de 2725 dinars rue du Pakistan prolongée Ben Arous 2013

M. Fiscal : 003001 P/AM 000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme l'électrode, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le Samedi 18 Juillet 2020 à 10h au siège de la société et qui aura à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2019

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs à l'exercice 2019

- Affectation des résultats

- Election du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Questions diverses

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020R01334SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Manufacture Tunisienne d'électrode

S. A au capital de 237.600 Dinars

Code TVA 002961C/A M 000

Fondouk Choucha Radés 2040

Messieurs les actionnaires de la société anonyme Manufacture Tunisienne d'électrode « M TE» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le Samedi 18 juillet 2020 à 12h au siège social de la société et qui aura à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activités relatif à l'exercice 2019

- Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

- Approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2019

- Affectation des résultats.

- Questions diverses

Tous les documents légalement requis sont à votre disposition au siège social de la société.

2020R01335SANB3

Convocation

Société les ciments de Bizerte

Société anonyme

Au capital de 44047290 Dinars

Siège social : Baie de Sebra 7018 Bizerte

R. C. 1117771996 B

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société les CIMENTS DE BIZERTE sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 14 juillet 2020 à 10 heures au siège social de la société sis à l'usine à Baie de Sebra, Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'activité et les résultats de l'exercice 2019

2) Lecture des rapports (général et spécial) des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des conventions mentionnées au rapport spécial

3) Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité et des états financiers de l'exercice 2019

4) Affectation du résultat de l'exercice 2019

5) Quitus aux membres du conseil d'administration

6) Renouvellement des mandats des administrateurs

7) Désignation d'un deuxième commissaire aux comptes pour les années 2020/2021/2022

8) Fixation des jetons de présence.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société sis Baie de Sebra, Bizerte dans les délais légaux.

2020R01338SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société DES TRAVAUX FERROVIAIRES

CAPITAL : 4111940 DT

R.C : C18021997

M.F : 033470H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société des Travaux Ferroviaires - SOTRAFER sont invités à l'assemblée générale ordinaire le 14 juillet 2020 à 10 h du matin au siège social, sis au 38 Rue Kheireddine Barbarousse - 1001 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2018.

2- Approbation de la nomination de deux membres au conseil d'administration.

3- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif au rapport d'activité et les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

6- Affectation des résultats.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Attribution des jetons de présence aux administrateurs.

2020R01341SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société des TRAVAUX FERROVIAIRES

Capital : 4111940 DT

R.C : C18021997

M.F : 033470H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société des Travaux Ferroviaires –

SOTRAFER sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le 14 juillet 2020 à 12h au siège social, sis au 38 Rue Kheireddine Barbarousse - 1001 Tunis - et ce à l'effet de délibérer sur l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2020R01342SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire

Société EL KANAOUET

S.A. au capital de 5.750.000 dinars

Siège social : Immeuble Essalem, 20 rue Ahmed Rami,

Angle rue Ibn Rachik, cité les jardins 1002 - Tunis

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendront le jeudi 16 juillet 2020 respectivement à 11h et à 11h30 au siège social de la Société El Kanaouet sis à l'Immeuble Essalem, 20 rue Ahmed Rami, Angle rue Ibn Rachik Cité les jardins 1002 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Nomination de nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la société El Kanaouet.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes «Générale d'Expertise et de Management»

8- Fixation des jetons de présence.

Assemblée générale extraordinaire :

1- Approbation de la mise à jour de l'article n°5 des statuts de la société El Kanaouet relatif au changement du siège social de la société du 06 rue Jameleddine El Afghani Belvédère 1002 Tunis à l'Immeuble Essalem, 20 rue Ahmed Rami, Angle rue Ibn Rachik Cité les Jardins 1002 - Tunis.

2- Approbation de la mise à jour des statuts de la société El Kanaouet conformément à la loi n°47/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2020R01349SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le 14/7/2020

Société Tunisienne d'Elevage de Poissons - STEP

Société anonyme

Au capital 9.900.000 Dinars

Siège social : Route Zbid, Bekalta Monastir

MF : 1169329K

RC : B08167972010

Sur décision du conseil d'administration réuni le mardi 16 Juin 2020, Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Elevage de Poissons sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le mardi 14 juillet 2020 à 10h au siège de la société Méditerranéenne de Transport International, Zone Portuaire, Rades à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019;

4. Approbation, des états financiers arrêtés au 31/12/2019;

5. Approbation, s'il y'a lieu des conventions visées par l'article 200 et suivants l'article 475 du code des sociétés commerciales relatif à l'exercice 2019;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10. Pouvoirs pour formalité.

2020R01358SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTANTS

Société anonyme

MF : 719353P/A/M/000

Immeuble IDC Immobilière 3ème étage Les résidences du Parc Jardins de Carthage

Les actionnaires de la société «International Development Consultants», sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 02/7/2020 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des opérations contenues dans le rapport spécial relatifs à l'exercice 2019 ;

3. Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2019 ;

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

5. Quitus aux membres du conseil d'administration relatif à leur gestion au cours de l'exercice 2019 ;

6. Déclaration des administrateurs;

7. Questions diverses.

2020R01360SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société groupe médical les oliviers

Société anonyme au capital de 9 701180 dinars

Siège social : Boulevard, du 14 Janvier - Sousse

RC : B159931996

MF : 44838F A M000

Messieurs les actionnaires de la société «le groupe médical les

oliviers» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, sis au boulevard du 14 janvier - Sousse, le Mardi 7 Juillet 2020 à 13h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture du rapport de gestion du conseil d'administration, des rapports des commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

2. Affectation du résultat comptable et fixation des dividendes de l'exercice 2019 ;

3. Quitus au conseil d'administration

4. lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés et approbation des états financiers consolidés du groupe médical les oliviers arrêtés au 31/12/2019

5. Approbation des conventions réglementées, s'il ya lieu

6. Approbation de la rémunération du président du comité permanent d'audit;

7. Pouvoirs pour formalités

2020S00490SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Echifa Immobilière

Société anonyme

Au capital de 150000 Dinars

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse

RC : B09256472017

MF : 1545302W P M 000

Messieurs les actionnaires de la société «Echifa Immobilière» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, sis au boulevard du 14 Janvier - Sousse, le mardi 7 juillet 2020 à 11h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration, des rapports des commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

2. Affectation du résultat comptable et fixation des dividendes de l'exercice 2019 ;

3. Quitus aux Conseil d'Administration;

4. Renouvellement du mandat du Président Directeur Général;

5. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes;

6. Approbation des conventions réglementées, s'il y a lieu;

7. Pouvoirs pour formalités.

2020S00494SANB3

Convocation pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire

Société des Bitumes de Sidi Bouzid

SA au capital de 1 250 000 DT

Siège social : Résidence Lac 2001 Imm prima bloc C les Berges du Lac Tunis

RC : B2419332004

MF : 873886D

Vous êtes cordialement invités(e) à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la Société des Bitumes de Sidi Bouzid qui se tiendra le samedi 11 juillet 2020 à 10 heures aux locaux de la Société des Bitumes de Sousse, sis à avenue Hédi Nouira zone portuaire de Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Jeton de présence.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

Tous les documents sont mis à votre disposition aux locaux de la société des bitumes de Sousse.

2020S00499SANB3

Convocation pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire

Société des Bitumes de Sousse

SA au capital de 400 000 DT

Siège social : résidence Lac 2001 Imm prima bloc C les Berges du Lac Tunis

RC : B14232001

MF : 752918X

Vous êtes cordialement invités(e) à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la Société des Bitumes de Sousse qui se tiendra le samedi 11 Juillet 2020 à 9 heures aux locaux de la société, sis à avenue Hédi Nouira zone portuaire de Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Jeton de présence.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

Tous les documents sont mis à votre disposition aux locaux de la société des bitumes de Sousse.

2020S00500SANB3

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire

Société Capsa Thermal Oasis (SA)

Au capital 3.000.000 dinars

Dont le siège est sis à Sidi Ahmed Zarroug, Bureau postal Sidi Ahmed Zarroug - 2112 Gafsa

BP : 117 Gafsa

M.F : 1419834/Q

R.C : B17180222015

La société «CAPSA THERMAL OASIS», Société anonyme a l'honneur d'inviter ses actionnaires pour assister à la réunion de

l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 10 juillet 2020 à 10 H à la salle de réunion du FRDCM, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 et son approbation,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice comptable 2019 et son approbation,

3) Quitus aux administrateurs au titre de la gestion pour l'exercice 2019,

4) Jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'Administration.

2020S00504SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hôtelière et Touristique

MARHABA BELVEDERE

MF : 456095EPM000

Les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique Marhaba Belvédère, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 10 H30 à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révision des statuts de la société.

2020S00506SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société ITT HOTEL CORPORATION OF TUNISIA

Code TVA : 009406J/A/M/000

RC : B1127851997

Les actionnaires de la société ITT Hôtel Corporation of Tunisia, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 11H30 à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révision des statuts de la société.

2020S00507SANB3

Convocation

HOTEL MARHABA SALEM RESORT

SA au capital de 2.975.000

Registre de commerce : 3573

R.C : B165951997

MF : 009272N

CNSS : 399955-31

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière Touristique Hôtel Salem à Sousse, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 10H du matin à l'hôtel ROYAL SALEM à Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révisions des statuts de la Société.

2020S00508SANB3

Convocation

Société des produits pharmaceutique «SO.PRO.PHA»

S.A au capital de 5.280,000

Matricule Fiscal : 4018 DPM 000

Les actionnaires de la Société SO.PRO.PHA sont convoqués le jeudi 16 juillet 2020 à l'Hôtel Borj Edhiafa route Soukra Km 3 Sfax, en assemblée générale ordinaire à 9h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du retard de convocation de l'AGO année 2019.

2) Lecture du rapport du conseil d'administration année 2019.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes année 2019.

4) Approbation du rapport du conseil d'administration et des étals financiers année 2019.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Affectation des résultats 2019.

7) Réduction du nombre d'administrateurs à 7 membres.

8) Election du conseil d'administration

9) Fixation des jetons de présence.

10) Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

11) Questions diverses.

2020X00633SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«INVESTEC S.A»

Siège social : Immeuble La Brise du Lac - Rue du Lac Mâlaren - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

Capital social : 15 000 000 DT

M.F : 1002943 H/A/M/000

R.C : D2430862007

Messieurs les actionnaires de la Société «INVESTEC S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 3 juillet 2020, à 10h, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre Nationale des Entreprises en date du 12/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs.

2020401001SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING S.A

Société anonyme

Au capital social de 21.500.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Brise du Lac - Rue du Lac Mâlaren 1053 Les Berges du Lac

MF : 1031657 R/A/M/000

RC : B0193792007

Messieurs les actionnaires de la Société «INVESTEC S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 3 juillet 2020, à 11h, au siège de la Société

sis à la Rue 8612, Impasse n°4 -Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre Nationale des Entreprises en date du 12/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux Administrateurs.

2020401002SANB3

Convocation des actionnaires

Société de promotion des résidences touristiques (SA)

19, Rue Dr. Conseil Tunis

RC B1114851996

M.F : 14378 GAM

CNSS : 88081-05

Les actionnaires de la société de promotion des résidences touristiques sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 11 juillet 2020 à 10 h à la résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2019

2020401017SANB3

Convocation des actionnaires

Société de développement et de promotion des investissements (SA)

Route de la Corniche Bizerte

RC : B198631996

M.F : 07046 WAM

CNSS : 45230-28

Les actionnaires de la société de développement et de promotion des investissements «SODEPRI» sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Samedi 11 Juillet 2020 à 9 h à la Résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020401018SANB3

Convocation des actionnaires

Société d'investissement de la corniche Bizerte Route de la Corniche Bizerte

RC : B198581996

M.F : 040590 HAM

Les actionnaires de la société d'investissement de la corniche Bizerte «SICOB» sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 11 Juillet 2020 à 12 h à la résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020401019SANB3

Convocation des actionnaires

Société immobilière Ain Meriem (SA) 19, Rue du Dr. Conseil Tunis

RC : B2410382006

M.F : 950744 XPM

CNSS 266688-35

Les actionnaires de la société immobilière Ain Meriem sont convoqués pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Samedi 11 Juillet 2020 à 11 h à la résidence Ain Meriem à Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs

Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020401020SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNISIAN INVESTMENT COMPANY

S.A au capital de 20463 130 dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant unique : 1068519D

Messieurs les actionnaires de la société Tunisian investment company sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 14 Juillet 2020 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du Lac d'Annecy- passage du Lac Malawi les Berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers des exercices 2013 ;

- Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2013

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2013;

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2013 ;

- Approbation s'il y a lieu des conventions règlementées au titre de l'exercice 2013 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2013 ;

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ;

- Approbation des prêts intra-groupe

- Pouvoirs en vue de formalités.

2020401024SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société touristique ED-DKHILA

(Groupe STB)

S.A au capital de 7.500.000 Dinars

Code TVA 009091K/A/M/000

RC N° B17361996 Tunis

Siège social : 25, Avenue Jean Jaurès (3ème- étage) - 1001 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TOURISTIQUE ED-DKHILA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 06 Juillet 2020 à 10 heures, au siège de la société au 25, avenue Jean Jaurès - (3ème étage) - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2) Lecture, examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5) Affectation des résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

6) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

7) Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

8) Nomination d'un commissaire aux comptes.

9) Pouvoirs.

2020401029SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020 à 10H

GRAS SAVOYE TUNISIE

MF : 496715GNM/0

Société anonyme

Au capital de 75.000 dinars

Siège social : Avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, 5ème étage

1073 Montplaisir - Tunis

Messieurs les actionnaires de Gras Savoye Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 30 juin 2020 à 10h au siège de la société sise à l'avenue du Japon, Immeuble Ennouzha, Bloc Amira - Montplaisir - 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes, sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice

- Allocation de jetons de présence au Conseil d'administration

- Pouvoirs.

Nous vous invitons à assister à l'assemblée générale ordinaire ou à vous faire représenter au moyen d'un pouvoir que vous aurez l'obligeance de remettre à votre mandataire ou de l'envoyer, dûment signé, un jour franc au moins avant la réunion au siège de la société.

Les documents destinés à l'assemblée sont tenus à votre disposition au siège social durant le délai légal.

2020401031SANB3

Société Tunisienne des Arts Graphiques

Matricule fiscal : 002449Q/A/M/000

N CNSS : 13663/83

RNE : 0002449Q

Suivant PV en date de 12 Juin 2020 ; Les membres du conseil décident de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour Vendredi le 03 Juillet 2020 à 10h au siège social de la société sis à 19 rue de l'usine Ariana Aéroport pour délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2019 et des rapports du Commissaire aux comptes pour le même exercice,

2. Approbation des états financiers et du rapport du conseil arrêtés au 31/12/2019,

3. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Affectation des résultats

5. Fixation des jetons de présence,

6. Renouvellement de Mandat des administrateurs pour trois ans 2020-2021-2022

7. Renouvellement de mandat de président directeur général pour trois ans 2020-2021-2022

8. Quitus aux administrateurs,

9. Pouvoirs pour formalités.

2020401038SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING S.A

Société anonyme

Au capital social de 21.500.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Brise du Lac - Rue du Lac Mâlaren 1053 Les Berges du Lac

MF : 1031657 R/A/M/000

RC : B0193792007

Messieurs les actionnaires de la Société «MAGHREB PARTICIPATION HOLDING S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mardi 7 juillet 2020, à 11h, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 -

2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 12/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs.

2020401043SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MMP HOLDING SA

SA au capital de 15 000 000 Dinars

Siège social : Rue 8612 Impasse N°4 Zone Industrielle Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 1488.518 P

Messieurs les actionnaires de la société MMP HOLDING sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 6 juillet 2020 à 10h, au Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social en numéraire.

- Modification de l'article 6 des statuts de la société.

2020401044SANB3

Convocation

SOCIETE DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE ENERGIES RENOUVELABLES "SOMEM"

S.A. au capital de 600.000 DT

I.U. : 0035349R

M.F. : 035349RAM 000

Siège social : 26, Rue Amine El Abbassi 1082 - Tunis Belvédère

Matricule CNSS : 203616-13

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SOMEM sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu, le mercredi 8/7/2020 à 12 h à Tunis au siège de la Société d'Equipement de Territoire Tunisie, sis au 2, rue Saheb Ibn Abbed, Cité Jardins - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2020401050SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Société Les Sables D'or

Siège social : Hôtel Royal Salem

Boulevard 14 Janvier 2011 - 4039 Sousse Tunisie

MF : 1286610 M

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière les Sables D'or à Sousse, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 7 juillet 2020 à 12H du Matin à l'hôtel ROYAL SALEM SOUSSE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révisions des statuts de la Société.

2020S00511SRLB3

Autres sociétés

Convocation pour une assemblée générale ordinaire

La SMSA «CURUBIS»

Siège social : UTAP, rue de théâtre 8070 Korba

Type : Société Mutuelle de Services Agricoles

Capital social : 24 000 dt

M.F : 000 / M / A/1600358/ B

La SMSA curubis est invitée à assister la session plénière ordinaire, qui se tiendra le Mardi 14 juillet 2020 à 10 h au siège de l'entreprise pour délibération sur l'ordre du jour suivant :

Suivi du secteur avicole

Estampillage des états financiers de l'entreprise.

2020R01333SODB3

DIVERS

Perte de titre de propriété

Madame Olfa Bent Mohsen Ben Sadok Koubaa CIN 04624621 déclare la perte de titre de propriété n° 2466/01 pour le titre foncier n°105115 Tunis situé à El Ouardia 1 Tunis.

2020T00430DIVD2

Avis

Monsieur Mallouli Abdelwaheb, Mallouli Salma et Trabelsi Zaineb annoncent que le titre de propriété concernant un terrain d'une superficie 121 mètres carrés consistant en une maison avec étage située à la route Gremda k 03 Sfax qui a été faite le 17 mars 2010 enregistré le 20 novembre 2010 n°M057836 à l'attestation des deux notaires Baklouti Mohamed Ahmed et Trigui Nawfel. Ils ont perdus l'acte de vente et ils désirent se faire délivrer une deuxième copie originale.

Les oppositions se présentent devant maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé à 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours du 70 jours de cette publication. Toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2020X00629DIVD2

Avis

Monsieur Derbel Hédi annonce que le titre de propriété concernant un terrain situé route Taniour k09 Zanket Tbolbi Sfax d'une superficie 2718 mètres carrés qui était fait le 30 avril 1983 enregistré le 30 juin 1983 n°196 à l'attestation du deux notaires Derbel Ali et Driss Ali. Il a perdu l'acte de vente et il désire se faire délivrer une deuxième copie originale.

Les oppositions se présentent devant maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé au 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 70 jours de cette publication. Toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2020X00630DIVD2

Avis

Les héritiers de Mohamed Wali annoncent qu'il ont perdu leur acte de propriété de leur terrain de 412 m² sis à route de Manzel Cheker km 5 Sfax daté le 20/01/1980 par les notaires Abdeslem Siala et Mahmoud Mziou et ils veulent avoir un extrait de cet acte original. Tout contestant devra s'adresser au tribunal de 1ère instance de Sfax.

2020X00634DIVD2

Avis

En vertu de la demande de mise à jour n°6529 présentée par Najoua Ben Gara représenté par Maître Nizar Djelassi au greffier du tribunal Immobilier de Bizerte ayant pour objet l'inscription d'une vente au titre foncier n°20680 Bizerte émise par les héritiers Habiba Ezine qui sont ses enfants du mari décédé, Mohamed El Imem : Mohamed, Hassan, Mostfa, Mamiya et Fatma, au profit de Mostfa Ben Mohamed Ben Gara.

De ce fait et devant l'incapacité de fournir l'acte de vente objet du titre foncier n°20680 Bizerte. De ce fait et en se référant à l'article 17 de la loi n°34 de l'année 2001 en date du 10/4/2001 ayant pour objet la mise à jour des titres fonciers et les faire dégager de la situation appelée «titre gelé». Etant constaté qu'à partir de la publication de cet avis et à l'expiration d'un délai de deux mois, toute personne ayant intérêt pourrait déposer son opposition.

«El Chourouk» et «Le Quotidien» du jeudi 11 juin 2020.

2020401007DIVD2

Agence Foncière Touristique
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2018
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	385 539	418 769
Moins: ammortissement		-373 280	-403 613
		12 259	**15 156**
Immobilisations corporelles	5	2 417 416	2 819 450
Moins: ammortissement		-1 455 685	-1 727 810
		961 731	**1 091 640**
Immobilisations financières	6	13 545 179	13 637 536
Moins: provisions		-4 956 223	-4 956 223
		8 588 956	**8 681 313**
Total des actifs non courants		**9 562 946**	**9 788 109**
ACTIFS COURANTS			
Stock		44 249 342	51 499 798
		-736 377	-736 377
	7	**43 512 965**	**50 763 421**
Clients et comptes rattachés		30 147	30 147
		-30 147	-30 147
		0	**0**
Autres actifs courants	8	15 837 301	7 439 758
Moins: provisions		-1 068 997	-1 068 997
		14 768 304	**6 370 761**
Placements et autres actifs financiés		143 164	206 523
Moins: provisions		-1 527	-1 527
		141 637	**204 996**
Liquidités et équivalent de liquidités	9	**14 756 973**	**8 776 378**
Total des actifs courants		**73 179 879**	**66 115 556**
TOTAL DES ACTIFS		**82 742 825**	**75 903 665**

Agence Foncière Touristique
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2018
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2018	2017
CAPITAUX PROPRES			
Fonds de dotation	10	7 100 000	7 100 000
Réserves	11	2 998 300	2 998 300
Autres capitaux propres	12	6 380 154	6 380 154
Résultats reportés	13	(10 574 400)	(13 329 586)
Réserves pour fonds social		854 800	916 201
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercices		6 758 854	4 065 069
Résultat de l'exercices		(5 293 230)	2 755 186
Total des capitaux propres avant affectation		1 465 624	6 820 255
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunt de L'Etat		0	1 200 000
Provisions pour risques et charges		4 517 444	4 517 444
Total des passifs non courants	14	4 517 444	5 717 444
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	6 453 064	6 428 203
Client Avance Et Acompte Terre	16	54 791 937	43 157 507
Aures passifs courants	17	12 714 756	11 380 257
		2 800 000	2 400 000
Total des passifs courants		76 759 757	63 365 967
Total des passifs		81 277 201	69 083 411
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		82 742 825	75 903 665

Agence Foncière Touristique
ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 décembre 2018
(Exprimé en dinars)

	NOTES	2018	2017
Produits d'exploitation			
Revenus		1 344 906	5 735 373
Total des produits d'exploitation		1 344 906	5 735 373
charges d'exploitation			
Achat de Terrain Consommé	18	(349 007)	(2 241 097)
Charges de personnel	19	(4 663 880)	(4 685 828)
Dotations aux amortissements et aux prov	20	(1 702 572)	(197 925)
Autres charges d'exploitation	21	(1 173 001)	(1 151 320)
Reprise sur provisions	22	37 780	4 727 585
Total des charges d'exploitation		(7 850 680)	(3 548 585)
Résultat d'exploitaion		(6 505 774)	2 186 788
Charges financières nettes	30	(45)	(1 393)
Produits des placements	31	1 171 007	536 043
Autres gains ordinaires	32	99 333	48 515
Autres pertes ordinaires	33	(55 062)	(3 296)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(5 290 540)	2 766 657
Impôt sur les bénéfices		(2 689)	(11 471)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(5 293 230)	2 755 186
Element extraordinaires			
Résultat net de l'exercice		(5 293 230)	2 755 186
Effets des modifcations comptables (net d'impôt)			
Résultat de l'exercice		(5 293 230)	2 755 186

Agence Foncière Touristique

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimés en Dinars)

Flux liés à l'exploitation	**2018**	**2017**
Résultat net	-5 293 230	2 755 186
Ajustement pour :		
Amortissements et aux provisions	202 708	-4 540 991
Variation du fonds social	-61 401	6 044
Plus values sur cession	-48 413	-35 830
Variations des :		
Stocks	7 250 455	568 708
Autres actifs courants	-8 397 542	-335 903
Fournisseurs et avances promoteurs	11 659 292	1 856 696
Autres passifs courants	1 334 499	1 219 143
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**6 646 368**	**1 493 053**
Flux provenant des activités d'investissements :		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-68 336	-192 615
Décaissements provenant des crédits	-137 500	-195 918
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	48 413	47 161
Encaissements provenant des remboursements des crédits	291 650	242 063
Flux prevenant des activités d'investissement	**134 227**	**-99 309**
Flux provenant des activités de financement :		
Encaissement provenant des emprunts		
Remboursement d'emprunts	-800 000	-400 000
Flux liés aux activités financières	**-800 000**	**-400 000**
Variation de trésorerie	**5 980 595**	**993 744**
Trésorerie début de l'exercice	**8 776 378**	**7 782 634**
Trésorerie fin de l'exercice	**14 756 973**	**8 776 378**

2020400948BCFA5